LA

SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE D'ANGERS

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE: Semaine de Monseigneur. — Déclaration de Monseigneur l'Evêque sur la question scolaire. — Secrétariat de l'Evêché.
II. PARTIE NON OFFICIELLE: Calendrier liturgique. — Chronique diocésaine; Pèlerinage de Vacances. — Billet de la Semaine; Prière moderne: Le Rosaire. — Documents et Nouvelles: Encyclique Humani Generis (suite.)

Directeur: M. le chanoine Barreau, 22, rue Donadleu, Angers

PARTIE OFFICIELLE

Semaine de Monseigneur

DIMANCHE 22 OCTOBRE : réception de Monseigneur à Cholet. 23 OCTOBRE : visite des œuvres et des communautés de la ville de Cholet.

24 OCTOBRE: à 8 h. 30, dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, messe de rentrée à l'Université Catholique. Le reste de la journée, réception du Clergé à l'Evêché.

DÉCLARATION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE SUR LA OUESTION SCOLAIRE

1º L'Evêque d'Angers est heureux d'être à la tête d'un diocèse qui se distinque par l'attachement profond et vivace qu'il porte à la cause de l'école chrétienne. Pour ne parler que de l'enseignement primaire, nos effectifs scolaires, garçons et filles, s'élèvent au total de 42.000 élèves, soit 60 % de la population scolaire fréquentant les écoles primaires du département. Cette situation prouve la volonté qui anime la majorité des chefs de famille de l'Anjou de faire donner à leurs enfants l'éducation chrétienne dans l'école même qui les instruit. Ce faisant ils se conforment à la doctrine constante de l'Eglise telle qu'elle est exprimée par le code de droit canonique et par le pape Pie XI dans son encyclique Divini illius magistri.

2º L'Evêque d'Angers est le témoin ému des lourds sacrifices que doivent consentir les parents catholiques pour assurer à leurs enfants l'éducation qu'exige leur conscience. Ils sont seuls à porter le poids des dépenses qu'entraînent le fonctionnement des écoles et le traitement des maîtres. Encore que ceux-ci ne soient pas rétribués à la mesure de leur compétence et de leur dévouement la charge financière de l'école ne cesse de s'accroître chaque jour. Il y a là, pour les catholiques, un angoissant

problème.

3º L'Evêque d'Angers constate que, en face d'une législation qui se borne à autoriser l'existence des écoles chrétiennes mais qui leur refuse